

# LA REVUE DE L'ECRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Paraissant tous les Samedis

Prix : 2 fr. 50

N° 679 A

6 Mai 1944

## MERMOZ

FILMS

C  
H  
A  
M  
P  
I  
O  
N



sort depuis le 2 MAI au Tandem MAJESTIC-STUDIO de Marseille

Réalisation de  
LOUIS CUNY  
Production P. F. C.

**UN TITRE**  
**UN FILM**

qui se passe de commentaires.  
qui n'a pas besoin de superlatifs.

Très prochainement  
à MARSEILLE  
au Tandem MAJESTIC-STUDIO

# Albert PREJEAN



dans

## LA VIE DE PLAISIR

avec

Claude GENIA - Aimé CLARIOND - Jean SERVAIS  
Maurice ESCANDE - Noël ROQUEVERT - Jean PAQUI  
Roger KARL - Yolande LAFFON - Hélène CONSTANT  
Yves DENIAUD - Pierre MAGNIER - M. CARPENTIER

Adaptation et dialogues : Charles SPAAK

Réalisation : Albert VALENTIN



# LA REVUE DE L'ECRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

7<sup>me</sup> ANNÉE - N° 679 A

TOUS LES SAMEDIS

6 Mai 1944

## COURRIER

ELECTRICITE ET AMENAGEMENTS  
DIVERS. — ROGER RICHEBE TOU-  
JOURS LA, LES TAXES AUSSI.

Ça change, mais c'est la même chose. Les salles ont le droit de jouer cinq jours par semaine au lieu de trois, mais comme dit, sait l'autre, c'est blanc bonnet, bonnet blanc. Même pas. Certains qui avaient crié comme des chats écorchés aux quatre jours de fermeture crient encore plus fort maintenant, d'autres trouvent que tout est pour le mieux. L'essentiel, nous semble-t-il, dans ces sortes de mesures extrémistes et exceptionnelles, est qu'une certaine indépendance soit laissée aux victimes. Que l'on fixe une fois pour toutes le nombre de séances accordées à chaque catégorie et qu'ensuite, on laisse chacun se débrouiller bien gentiment avec ce qui sert le mieux ses intérêts ou tout au moins la solution qu'il suppose telle. Car on ne fait jamais de si belles injustices qu'avec les mesurés qui se croient égaux parce qu'elles mettent tout le monde dans le même panier. Dans cette question des séances, la petite salle permanente se trouve plus à l'aise en trois jours qu'en cinq. Plus à l'aise parce qu'elle parvient, durant ses journées de vie, à maintenir son rythme normal qui est le permanent. Sa conception, ses habitudes et celles de son public, la forme même de son exploitation, tout est dans ce sens et ce serait condamner à mort ces exploitations que de les astreindre à vivre comme les autres. Par contre si les permanents avec trois ou cinq jours sont indéniablement lésés, les grandes salles avec cinq jours, sont à un régime très proche de la normale, car il ne faut pas oublier qu'en 1938, on considérait comme une hérésie le permanent dans ces établissements qui faisaient bien sagement leur unique matinée et leur soirée, et s'en trouvaient très bien. Il est évident que l'actuelle ruée du public a changé la plupart des conceptions cinématographiques et que l'on s'est habitué à considérer l'enflure comme l'état normal. Ceci dit, si une chose est assez inquiétante dans l'aménagement des cinq jours c'est l'apparence de quelque chose de normal. Il était impossible que l'on laisse croupir le cinéma dans ces trois jours, l'anormal même de la situation exigeait un accommodement. Les cinq jours partageant le même nombre de séances, sont aussi fâcheux, mais ont un petit air établi, qui ferait craindre une prolongation quelque peu illimitée de ce provisoire. On sait que, de tous temps, nous avons eu

pour le provisoire, un amour immodéré. Passe encore quand nous y trouvons notre compte, mais lorsqu'il s'agit de position incommode, c'est une autre histoire.

A part cela, nous avons tous vu dans la presse que, pour notre région tout au moins, les mesures restrictives d'électricité étaient « assouplies »... sauf pour le cinéma. A ce moment là on ne comprend plus très bien. Est-ce que vraiment il est indispensable de traiter le cinéma comme une quantité négligeable, alors qu'on l'utilise sans fin, qu'il s'agit de propagande ou de questions financières ? Le Cinéma paie pour le Secours National, paie pour une taxe d'apprentissage qui va chez le voisin, paie aux caisses de l'Etat, paie partout... mais on le traite plus bas que terre et s'il y a un peu d'électricité, ce n'est pour rien au monde à lui qu'on la donnera. Ceci mériterait d'être vu d'un peu plus près.

Autre chose, les suppressions de séances ont, nous sommes bien d'accord un seul but : économiser l'électricité ? Bien ; mais la mise à égalité de tout le monde est un plongeon dans l'arbitraire et un accessit à la paresse. Il y avait des exploitants qui avaient fait de gros frais pour perfectionner leur installation et qui étaient parvenus de la sorte à rabaisser de 50 % leur consommation. Ceux-ci n'ont aucun avantage et sont mis exactement sur le même plan que ceux qui s'en moquent éperduement, qui mangent du courant avec des appareils trop anciens, mal vérifiés, perclus de fuite. Ceux-ci profitent du fond commun, qui, par ailleurs était une heu-

reuse solution, puisque grâce à elle, on a pu éviter à Marseille les fermetures de salles qui ont sévi dans la plupart des autres villes. Mais ne serait-il pas possible, tout en gardant une formule pratique et disons-le, avantageuse, de ne pas offrir une prime à la paresse et à l'incompétence ?

Tout ceci étant dit, cette diminution des séances a produit de curieux résultats et ménagé des surprises. Comme on l'a déjà signalé les salles d'exclusivité, qui étaient pleines à chaque séance, ont subi un choc violent, leurs recettes ont baissé et il est possible que la formule des cinq jours leur soit favorable. Il semble que c'est l'opinion de la distribution qui paraît vouloir sortir les films qu'elle avait précipitamment cachés ! Par contre l'exploitation de quartier ou celle des petites villes non seulement n'est pas touchée, mais en plusieurs endroits a réalisé des recettes supérieures à ce qu'elles étaient auparavant. On me signalait récemment qu'une réédition avait battu les records — il n'est question que de records, bien entendu — de deux exclusivités de l'année. Il ne faut pas essayer de comprendre. Ou plutôt c'est assez compréhensible, le public a si peur qu'il n'y en ait pas pour tout le monde qui s'exacerbe et se précipite. Après tout, tant mieux.

A propos du public, reconnaissons qu'un certain nombre de salles urbaines ont compris qu'il était grand temps de faire un effort publicitaire et en attendant d'autres possibilités, affichent de façon assez claire leur horaire. Mais quand comprendra-t-on donc qu'en dehors des groupes, les salles restent solidaires ? Si tous les halls de toutes les salles portaient l'horaire de tous les spectacles de la ville, le public serait moins perdu et chacun bénéficierait de l'initiative, mais on sait bien que si tragique que soit le sort des crabes enfermés dans le même panier, rien n'a pu les mettre d'accord, ni les persuader de en pas marcher à reculons.

Aux dernières nouvelles la situation de M. Roger Richebé, reste soit inchangée. La nomination de M. Richebé à la tête du nouveau C.G.I.C. ayant été signée par le chef du gouvernement, mais n'ayant pas paru à l'Officiel, M. Richebé ne pouvait démissionner d'un rosier qu'il n'avait que tacitement. Par ailleurs, la charge de li- quider les affaires courantes n'étant pas un poste ni une nomination, il ne peut (Voir suite page 8).

TOUTES FOURNITURES  
DE MATÉRIEL DE CABINE

Pièces détachées pour Appareils de toutes marques

**Charles DIDE**

35, Rue Fongate MARSEILLE  
Téléphone : Lycee 76.01

AGENT DES



CHARBONS  
LORRAINE  
Cielor-Orlux  
Mirrolux

et du Matériel **Simplex**  
BROCKIUS

## RECETTES DES SALLES

DU 19 AU 25 AVRIL 1944

CAPITOLE (Les Aventures Fantastiques du Baron Munchhausen) ....	232.149	Frs.
REX (Premier de Cordée) 1re semaine .....	324.565	—
ODEON (Sur scène « Ça reviendra », avec Lemerrier) .....	420.291	—
MAJESTIC (Cécile est morte), 2 <sup>e</sup> semaine .....	123.658	—
STUDIO (Cœur est morte), 2 <sup>e</sup> semaine .....	104.277	—
CAMERA (Le Tigre du Bengale) .....	45.083	—
CLUB (Un séjourné au Soleil) .....	36.097	—
NCAILLES (Amour Interdit) .....	54.997	—
CINEVOG (Fièvre) .....	69.967	—
PHOCÉAC (Vaut le Vent) .....	70.186	—
COMEDIA (Le Corbeau) .....	77.013	—
CINEAC PETIT MARSEILLAIS (Arlette et l'Amour) .....	81.055	—
CINEAC PETIT PROVENÇAL (Arlette et l'Amour) .....	59.071	—
HOLLYWOOD (Drôle de Drame) .....	132.342	—
EURAN (L'Assassin habite au 21) .....	31.762	—

MUTATIONS de FONDS  
ET AUTORISATIONS DE FONCTIONNER

## ALLIER

MM. André Germain et Léon Gaunie et Mme Jeanne Bracconi, ont vendu à M. Lucien Solatier un Fonds de cinéma dénommé Palace, exploité à Lapalisse, place du Marché.

Oppositions: Etude de Me Druelle, notaire à Lapalisse.

Première publication: *Les Affiches de Vichy-Cusset*, à Vichy, du 13 avril 1944.

## AVEYRON

1<sup>er</sup> Février 1944. — M. Boncourt (Raymond), demeurant à Saint-Cyprien sur Dourdon, agissant pour son compte personnel, est autorisé à exploiter une salle cinématographique dans la commune de Marcillac-Vallon.

## LOIRE ET LOIR

28 mars 1944. — M. René Davy, demeurant au Mortier, à Monthizot, (Sarthe), agissant pour son compte personnel est autorisé à créer une exploitation cinématographique à Authon du Perche et la Bazoche-Guet.

## FINISTÈRE

27 mars 1944. — M. Craipeau (Léon), agissant pour son compte personnel, est autorisé à exploiter une salle de cinéma à Guézec.

Mme Veuve Sperlacken-Carette a vendu à MM. Robert Laperre et Robert Dellello un Fonds d'entreprise de Cinéma et musique, exploité à Waziers, avenue du Maréchal-Foch.

Oppositions: Me Allard, notaire, 30, rue de l'Université, à Douai.

Première Publication: *Les Affiches*, à Lille, du 15 avril 1944.

## ORNE

30 Mars 1944. — M. Davy (René), domicilié à Monthizot, au Mortier (Sarthe) est autorisé à exploiter une salle cinématographique dans la localité de Gélon.

## Ciné - Office VÉRAN

47, Rue Vacon - MARSEILLE

TOUTES TRANSACTIONS CONCERNANT

CINEMAS et SALLES de SPECTACLES

Tél. C. 32.03

Directeur Fernand Segret

## PYRÉNÉES ORIENTALES

MM. Boixede et Gali ont fait apport à la société à responsabilité limitée Entreprise cinématographique et Théâtrale, Boixede et Gali, ayant son siège social à Céret, de deux fonds de commerce d'entreprises de spectacles et de cinématographie exploités: le premier à Céret, rue de la Mairie, et l'autre au Boulou, route Nationale.

Oppositions: Me Bonnes, notaire à Céret.

Première Publication: *Le Courrier de Céret*, à Céret, du 8 avril 1944.

## SAVOIE

Messieurs Clair et Vincent, 1, place de l'Hôtel de Ville à Chambéry ont vendu à Mme Duc, épouse Perusse, un Fonds de commerce de projections cinématographiques exploité à la Rochette et à Baraux et Chapareillan (Isère).

Oppositions: MM. Clair et Vincent, 1, Place de l'Hôtel de ville, Chambéry, et Me Martel, notaire à Montcharra (Isère).

Première publication: *Sud Est (Edition Savoie et Isère)*, à Grenoble, du 27 mars 1944.

## SEINE ET OISE

Mme Veuve Fournier a vendu à M. Montel un Fonds de cinématographie exploité à Vaucresson, 5 bd de la République.

Oppositions: M. Montel, 7, Boulevard de la République, à Vaucresson.

Première Publication: *Petites Affiches de Seine et Oise*, du 29 mars 1944.

## SEINE-INFÉRIEURE

15 Mars 1944. — M. Houzelle (Lucien) demeurant à Saint Ouen sur Morin, agissant pour son compte personnel, est autorisé à créer une exploitation cinématographique, à Boitron, salle Planson.



... par sa puissance  
de fabrication, ses  
Laboratoires d'Etudes,  
ses brevets exclusifs, ses  
procédés spéciaux, est  
en tête du Progrès.



La 5<sup>ème</sup> Marseillaise  
de Films

68, Boulevard Longchamp  
MARSEILLE

vous fera connaître  
bientôt

SON FORMIDABLE  
PROGRAMME

en

FORMAT  
REDUIT

L'INEVITABLE M. DUBOIS

a tenu toute une Saison à LYON

parce qu'il était un Succès.

L'INEVITABLE M. DUBOIS

le film qui redécouvre l'esprit comique  
a commencé sa carrière marseillaise

le 3 Mai au HOLLYWOOD

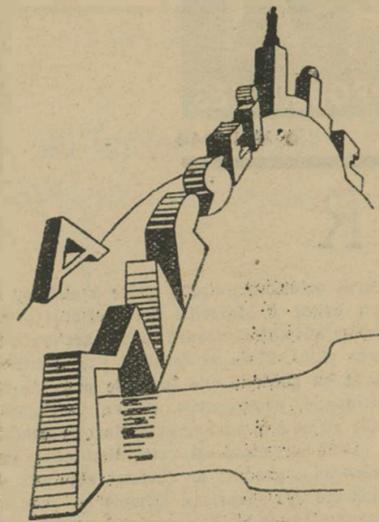
ECLAIR JOURNAL



LYON  
98, Bd des Belges  
Tél. Lalonde 79.89

MARSEILLE  
103, Rue Thomas  
Tél. N. 22.05

TOULOUSE  
10, R. Claire-Paulliac  
Tél. 221.36

LES PROGRAMMES  
de la semaine

ODEON. — La Dame aux Camélias avec  
Yvonne Printemps (Midi Cinéma Location)  
Reprise.

CAPITOLE. — Les Aventures Fantasti-  
ques du Baron Munchhausen, avec Hans  
Albers (Alliance Cinématographique Euro-  
péenne). Exclusivité. Troisième semaine.

MAJESTIC et STUDIO. — Mermoz avec  
Hugues Robert Lambert (Films Champion)  
Exclusivité simultanée.

REX. — Le Brigand Gentilhomme avec  
Jean Weber (Gullia Ciné). Exclusivité.

VARIÉTÉS. — Servante et Star, avec  
Josette Henon (Films Champion). Exclu-  
sivité.

HOLLYWOOD. — L'Inévitable M. Du-  
bois, avec Annie Ducaux (Eclair Journal)  
Exclusivité.

## Présentations à Venir

MARDI 9 MAI

A 10 heures, au Capitole :  
Le Bal des Passants (Virgès Films) avec  
Annie Ducaux et Jacques Dumosnil.

SORTIES LEGALES  
conformément à la décision  
N° 14 du COIC.

à TOULOUSE

La Dame de l'ouest (Difcina)  
Rex 17 mai. Exclusivité.

# Père... Taxes et Taxations ...ET RÉALITÉ

lyonnaise écrivait relativement à la taxe dite d'Etat.

Tout d'abord qu'est-ce que la taxe d'Etat ?

Aussi paradoxal que cela puisse paraître c'est une taxe qui n'est pas perçue pour l'Etat, mais dans une très grosse proportion pour les communes.

C'est le condensé de deux taxes autrefois distinctes : la taxe de l'Etat proprement dite, perçue pour le compte du Trésor et le droit des pauvres perçu par les communes au bénéfice de leur bureau de bienfaisance et si je ne me trompe de l'Assistance publique dans certains centres.

La rédaction de la taxe d'Etat est excellente, la fixation d'un barème interdit (ou devrait interdire) à certaines municipalités d'imposer l'exploitation d'une façon disproportionnée avec les besoins du bureau de bienfaisance local (je ne parle ici que pour les communes rurales et les petits centres urbains).

Ce barème fort minutieusement établi comprend trois tarifs et dans chaque tarif cinq paliers, tarifs et paliers voient leur pourcentage augmenter crescendo et partent de 2 au plus bas, arriver à 25 % au plus haut.

La progression est-elle bonne, est-elle mauvaise ?

Selon que chacun est désavantagé ou non on peut aisément prévoir la réponse.

Est-ce à dire que tout est pour le mieux dans la meilleure des taxes ?

Hélas, trois fois hélas, tout ce bel édifice si consciencieusement établi a été démoli par ceux-là même qui l'ont construit. Oh cela n'a pas été long, trois lignes au plus et tout était par terre.

Voici ces trois lignes :

Sur des budgets des conseils municipaux approuvés par les Préfets, les communes peuvent appliquer un tarif supérieur à celui de leur catégorie.

Autrement dit toutes les municipalités peuvent appliquer le tarif le plus élevé quels que soient leurs besoins financiers. Les ne s'en privent d'ailleurs pas et pour ne citer qu'un seul exemple, la ville de Limoges qui d'après le nombre de centimes additionnels de son budget devait appliquer le tarif N. 1 et encaisser au maximum du 11 % trouve infiniment plus agréable d'appliquer le tarif N. 3 et de palper du 25 %. Ce ne sont certes pas les Préfets qui essaieront de mettre un frein à de telles pratiques, je dirai presque : au contraire.

Il y avait heureusement au moment de la mise en vigueur de ce texte biscornu un organisme qualifié pour s'élever et entreprendre la lutte : le C.O.I.C. La lutte fut ardente et noire, le C.O.I.C. prit l'offensive et tenait la victoire...

Las, lui non plus n'a pas dû recevoir de renforts. Ce doit être pour cela que depuis que cette taxe a été établie par l'administration, malgré les vives protestations de nombreux exploitants elle tient toujours debout et à ma connaissance aucune démarche sérieuse n'a jamais été entreprise pour faire au moins supprimer le dernier alinéa et obliger ainsi chaque municipalité à s'en tenir honnêtement au tarif correspondant au taux moyen des impôts municipaux.

Faut-il ajouter que je serai fort aise de recevoir un démenti ?

Et maintenant récapitulons.

Taxe de transaction 19 %. Taxe d'Etat (en moyenne) 13 %. S.A.C.E.M., Actualités, C.O.I.C. 4 1/2 %. Total 36 %.

C'est à dessin que je ne parle pas des programmes.

Le petit exploitant a donc 36 % de sa recette à répartir entre divers organismes.

Ce même petit exploitant qui ne fait pas un chiffre suffisant pour vivre.

La tentation est là, ces quelques centaines de francs qui vont lui faire défaut pour boucler sa semaine, il les tient, il les a déjà dans sa poche, qu'il les conserve, ou tout au moins qu'il en conserve une partie et il est sauvé.

Qui osera le blâmer si ses déclarations ne sont pas d'une parfaite sincérité ?

On m'objectera que personne ne l'a obligé à choisir ce métier, que si son affaire n'est pas viable il y a intérêt à la voir disparaître. Ces arguments ne résistent pas à un examen.

D'abord beaucoup vivaient avant la guerre de cette profession, plus ou moins bien peut-être, mais enfin ils vivaient, d'autre part ces affaires sont parfaitement viables et si la somme des taxes, droits, impôts et pourcentages n'avait pas été augmentée d'une façon disproportionnée envers les possibilités de paiement, elles seraient actuellement très rémunératrices.

J'entends bien, l'Etat lui-même a de lourdes charges, il lui faut augmenter considérablement le volume de ses rentrées, soit. Pourquoi cependant l'exploitant seul de tous les commerçants a-t-il été aussi durement touché ?

Des tous les commerces le prix de vente est fonction du prix de revient ou d'achat, pas dans le cinéma pourtant.

Comparons : avant-guerre un programme... actualités comprises... coûtait 300 francs, les taxes montaient à 5 % au maximum, la place se vendait 4 francs.

Maintenant un programme... actualités non comprises... coûte 1.800 francs, soit six fois plus cher, les taxes dépassent 35 % soit 7 fois plus et la place se vend... 6 ou 7 francs !

dans la petite exploitation, quand donc il existe une majorité d'honnêtes gens comprendra-t-on en haut-lieu qu'ils ont davantage besoin de gendarmes pour les défendre que pour les traquer ?

Léo ROY.

# LE FORMAT RÉDUIT

ENTRE NOUS.

## Les Radolages de l'Ancien

Vous venez de monter votre appareil dans la cabine, celle-ci a été équipée par vos soins d'un tableau électrique qui vous permet de commander l'installation lumineuse de la salle et d'une baladeuse avec laquelle vous pouvez éclairer votre cabine en tous sens.

L'écran est en place, le plus loin possible pour ne pas gêner la visibilité du public des premiers rangs, pas trop loin cependant, afin de ménager derrière un espace suffisant pour le haut-parleur.

Parlons maintenant de celui-ci : Sauf rares exceptions le haut-parleur doit se trouver derrière l'écran, au milieu et au niveau du tiers supérieur de l'image. Il doit être monté sur un baffle aussi grand que possible et le baffle doit être fixé solidement au sol. Ce sont là des conditions indispensables à un bon rendement.

A mon avis chaque tourneur devrait disposer d'un baffle fixé à demeure dans chaque salle exploitée. J'estime les dimensions minima d'un baffle à 1 m. 50 x 1 m. 50, un bâti solide, vissé au sol, permet de monter le baffle à la hauteur désirée. Et maintenant essayons.

Si tout a été préparé soigneusement ils doivent être satisfaisants du premier coup, mais surtout évitez avec le plus grand soin de commencer l'exploitation commerciale avant que tout n'ait été mis en œuvre pour obtenir un résultat optimum. N'oubliez pas que du résultat de votre première séance dépend le succès futur de l'exploitation ; en effet, votre premier succès sera un succès de curiosité ; bien entendu les mordus vous suivront même si tout n'a pas été parfait, ceux-là doivent passer pour l'instant au second plan de vos préoccupations. Tous vos efforts doivent tendre à convaincre les curieux et les indifférents. Pour cela il vous faut à tout prix éviter les critiques sérieuses. (A suivre.) E. HELLER.

## Le Courrier du 16 m/m

La semaine dernière j'ai reçu un film en si mauvais état qu'un peu plus je ne pouvais pas le passer. Il n'avait d'ailleurs pas été vérifié, il m'a fallu le revoir mètre par mètre, j'en ai eu pour plusieurs heures. Voilà plusieurs fois que cela m'arrive ; j'ai beau me plaindre, le loueur s'en moque visiblement. Y a-t-il un moyen pour forcer le loueur à me fournir des copies convenables ?

Le meilleur moyen sera d'éviter de renouveler votre contrat avec cette maison. Pour le moment, si vous recevez à nouveau un programme réellement en très mauvais état, j'espère que vous le vérifierez assez tôt pour avoir le temps d'aller chercher un huissier et de lui faire faire un constat. Toujours avant passage du film, télégraphiez au distributeur pour faire des réserves, faites suivre votre télégramme d'une lettre recommandée ; vous êtes fondé à réclamer des dommages et intérêts dans les cas extrêmes.

Mais, croyez-moi, le premier système dont je vous parle est le meilleur !

## PIÈCE pour les COPIES

### FILMS RADIUS

150, Bd Longchamp - MARSEILLE  
Tel. N° 38-16 et 38-17

ont les films qui clossent une salle

PARIS  
BAR DU SUD  
UN DU CINEMA  
LA NEIGE SUR LES PAS

conversation et des cahots dans la projection.

Il y a aussi le cas des copies neuves. Il est si facile de bien nettoyer les couloirs des appareils après chaque partie ; on éliminera ainsi les dépôts de gélatine qui pourraient rayer la copie. Il faut surveiller aussi le graissage de l'appareil qui, trop abondant, huilerait le film. Soignez aussi les collages ne pas croire qu'en fixant les deux films sur une moitié d'image, comme le cas est fréquent, on aura plus de solidité alors qu'en réalité un collage sur une seule perforation, fait proprement, résistera davantage et passera mieux dans le projecteur.

Que les Exploitants soient donc plus consciencieux, qu'ils aient soin des films qui leur sont confiés, qu'ils pensent un peu à ceux qui les passeront après eux. Il y a réellement des maisons distributrices qui font l'impossible pour fournir des copies en bon état ; en collaborant à leurs efforts on aidera ces maisons à fournir de bons films ; en livrant des retours impeccables on allongera la liste des bons clients. Nous avons tous à y gagner. Ces conseils devraient sembler élémentaires à tout exploitant. Si avec quelques soins essentiels on arrive à prolonger la vie des copies on la rend immédiatement plus rentable, plus intéressante pour le distributeur. En conséquence directe cette prolongation de vie peut se traduire par une baisse du minimum et du pourcentage. Cela mérite qu'on s'y intéresse. Il n'y a aucune raison pour que les professionnels du Format Réduit soient considérés comme des amateurs à côté de ceux du standard. Il s'agit d'un tout petit peu de peine à se donner et nous aurons droit de cité tout comme notre aîné.

### LES ASSURANCES FRANÇAISES

Risques de toute nature

DIRECTEUR PARTICULIER

### Maurice BATAILLARD

91, rue Paradis, 81 - MARSEILLE  
Tél. : D. 50-93

comme notre aîné. S. C.

MAISONS FLATIN GRANET & C<sup>ie</sup> RAVAN RÉUNIES

# GRANET RAVAN

service extra rapide Paris Marseille service groupage

POUR LE CINEMA

GRANET-RAVAN VOUS RAPPELLE QU'IL EST SPÉCIALISÉ DANS LE TRANSPORT DES FILMS EN SERVICE RAPIDE DE PARIS A MARSEILLE ET LA DISTRIBUTION SUR LE LITTORAL .....

MARSEILLE 5 ALLÉES LÉGAMBET 3 TÉL. N° 40-24. 40-25	PARIS 40 RUE DU CAIRE TÉLÉPH. GUT. 85-77	LYON 5 RUE PUISS GAILLOT TEL. BURDEAU 22-67	NICE 9 R. MARECHAL PETAÏN TÉLÉPHONE 336 69
ALGER 3 RUE COLBERT TÉL. N° 1006	TUNIS 33 RUE ES SODIKIA TÉLÉPHONE 40-77	ORAN 13 B <sup>e</sup> CHARLEMAGNE TÉLÉPHONE 206-77	CASABLANCA 37 P. DE COMPIEGNE TÉLÉPHONE 06-29

Nouveauté Sensationnelle

Le RELIEF SONORE

avec l'amplificateur C. T. M. type 635

Demandez une démonstration à

CINE TECHNIQUE

20, rue Caffarelli - TOULOUSE

Téléph. : 230.96

Agents exclusifs pour la France

Agents demandés pour

BORDEAUX - MARSEILLE - LYON

DIX ANS  
déjà!"REVUE DE L'ÉCRAN." - N° 114  
du 5 Février 1934.

La question du Groupement d'Exploitation marseillais continuant à exciter les organes corporatifs parisiens (et à celle époque il en naissait un nouveau tous les mois ou presque !). A. de Masini s'en prend cette fois-ci, dans ses *Actualités* à un certain Maurice Manganec, bien oublié depuis, alors directeur d'un certain *Dépêche Cinématographique*, plus oubliée encore.

Dans ses pages officielles, l'ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE THEATRES CINÉMATOGRAPHIQUES rend compte du Congrès de l'Exploitation, qui vient d'avoir lieu à Paris. Parmi les résolutions votées, détachons :

PERCEPTION JOURNALIÈRE DANS LES SALLES. — Le Congrès après avoir écouté l'exposé de M. le député Henri Clerc et les explications de nombreux congressistes, après avoir pris connaissance du rapport établi par la Com-

mission chargée d'étudier le projet de création d'une caisse centrale de perception dans les salles.

Décide à l'unanimité :

1° De protester de la façon la plus énergique contre ce projet qui constitue une entrave à la liberté commerciale sans apporter aucune amélioration à l'industrie cinématographique.

2° D'affirmer la solidarité de tous les directeurs en refusant de traiter avec tout organisme de ce genre, tendant à introduire ce principe dans l'exploitation.

3° De donner mandat à son bureau d'agir avec la plus grande énergie pour faire échouer ce projet, et de porter à la connaissance du gouvernement le texte de la présente motion, à laquelle seront jointes les protestations signifiées par toute l'exploitation contre ce projet.

DROITS D'AUTEURS DE MUSIQUE. — Le congrès, considérant que la situation de l'exploitation ne lui permet plus de supporter les tarifs actuels des droits d'auteurs de musique et notamment l'augmentation apportée lors de l'avènement du film parlant.

Charge le Bureau directeur de l'Union des Chambres syndicales françaises des directeurs de cinéma d'entreprendre sans délai les démarches nécessaires auprès de la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique pour que soient de nouveau appliqués les tarifs antérieurs (1 et 2 %).

Et lui donne également mandat d'obtenir la suppression des conditions particulières en ce qui concerne la perception supplémentaire pour la Caisse de retraite et l'attribution des places d'auteurs.

TAXES ET IMPÔTS. — Le congrès, décidé à tout tenter pour faire rentrer le spectacle dans l'économie fiscale.

Donne mission au Bureau syndical de soumettre à toutes les autres Associations du spectacle un programme d'action et d'organisation méthodiques.

## A TOULOUSE

PRÉSENTATION

Virgus Films présentera bientôt une production R. A. C. « LE BAL DES PAS-SANTS ». Les dates des 9 et 16 mai ont été retenues pour cette présentation qui aura lieu au Cinéma de Toulouse à 10 heures du matin.

—(6)—

La Discine nous annonce la Sortie en exclusivité au Rex de Toulouse, de son film « LA DAME DE L'EST » pour le mercredi 17 mai.



## AGENCE TOULOUSAINE DE SPECTACLE

2, Rue Aubuisson - TOULOUSE  
Téléph. 217-04Ventes - Achats - Locations - Gérances  
SALLES DE  
CINÉMAS ET DE SPECTACLES

Lui donne mandat de tout mettre en œuvre pour que dorénavant la campagne soit poursuivie avec toute l'énergie nécessaire.

LES PRÉSENTATIONS, par A. de Masini :

Gay-Maia (*Mariage à responsabilité limitée*, avec Florelle, Larquex, Le Gallo, Aimé Clairod, Jean Wall, Simone Mareuil); *Le Tunnel*, avec Jean Gabin, Madeleine Renaud, G. Grundgens; *La Femme d'Ubu*, avec René Lefèvre, Marie Glory, Arlette Marchal, André Lafaur, Alerme, Robert Le Vigan, Sinoël.

Paramount (*Cantique d'Amour*, avec Marlène Dietrich, Brian Ahrne, Lionel Atwill, Alison Skipworth); *L'Amour guide*, avec Maurice Chevalier, Jacqueline Francell, Marcel Vallée, Emile Chautard, George Davis, André Chéron.)

Critique, dans le même numéro, de *La Vie privée d'Henry VIII* avec Charles Laughton et de *La Maison du Mystère*, version Gaston Roudès, avec Rolla Norman, Blanche Mortel, Jacques Varennes, Georges Mauloy et Balpétré.

Au COURRIER DES STUDIO'S, quelques nouveaux films seulement: *On a trouvé une femme nue*, par Léo Joannon; *Flofloche*, par Gaston Roudès; *Chéri de sa Conscience*, par Guarino Guarini; *Les Nuits de Paradis*, par Maurice Cammage. Toutes les gloires de l'époque !

LES PROGRAMMES DE LA QUINZAINE. — Sortie en exclusivité à Marseille, des films suivants :

*Cantique d'Amour*; *Cette Vieille Canaille*, avec Harry Baur; *L'Illustre Maurin*, avec Berval et Aquislapace; *Don Quichotte*, avec Chaliapine; *Le Fatale du Grand-Hôtel*, avec Armand Bernard; *Incognito*, avec Boucot; *Nous les mères*, avec Hertha Thiele; *Madame Bovary*, avec Valentine Tessier; *La Mille et deuxième nuit* avec Mosjoukine; *A l'assaut du ciel*, avec Leda Gloria; *Le Crime de Sylvestre Bonnard*, avec Matalat; *La Vieillesse du Rocher*, avec Colette Darfeuil.

A noter qu'il existait à cette époque à Paris une maison de production qui s'appelaient les films B. M. C.



## Le Voyageur sans Bagage

Film français, réalisé par Jean Anouilh d'après sa propre pièce, adapté par lui-même en collaboration avec Jean Aurienche et dialogué par lui; images de Maaras; interprété par Pierre Fresnay, Pierre Renoir, Blanchette Brunoy, Sylvie Brochard, L. Salou, G. Fontan, Génin, Marguerite Deval, Marthe Mellot, Pierre Brulé, etc...

RESUME. — Un amnésique recherche sa famille depuis quinze ans. Autour de lui se sont massés des intérêts divers, bien souvent douteux. Accompagné par une « duchesse de bonnes œuvres » Gaston arrive dans une de ses familles présumées, appartenant à la haute société d'une petite ville de province. Il acquiert peu à peu la preuve qu'il s'agit bien là de sa vraie famille, mais en même temps, il doit constater qu'il était, avant la guerre un bien triste personnage; violent, débauché, prenant un plaisir extrême à tuer et torturer les bêtes, ayant au cours d'une dispute, blessé si gravement son meilleur ami que celui-ci en est resté infirme; trompant son propre frère. Sa belle-sœur voudrait reprendre l'aventure de nager, sa mère lui révèle de violentes disputes d'intérêt; l'infirmier refuse de lui accorder son pardon, la haine et la méfiance, la médisance et le reproche sont autour de lui. Il refuse d'accepter son propre personnage et découvre, parmi les « autres familles » qui le viennent réclamer un jeune garçon seul au monde... qui n'aurait que lui s'il était l'homme cherché. Il « choisit » cette parenté là, décide un vieux euré à faire une fausse déclaration, et part vers sa nouvelle vie, avec l'enfant et son chien....

REALISATION. — La pièce d'où est tiré ce film fut une des plus belles réussites théâtrales des Pitoëff. Le personnage de Gaston, angoissé, inquiet, refusant la tricherie et la laideur, comme tous les héros d'Anouilh, avait une étonnante intensité d'émotion. Une partie de cette émotion transparait dans le film mais, malheureusement, il ne fallait pas la confier à

l'auteur. Anouilh, certes a respecté l'œuvre originale, mais il n'est pas homme de cinéma, pas encore, tout au moins. Il ne sait pas qu'il faut souvent user pour l'écran d'une forme plus elliptique; ne pas montrer les menues démarches des héros, craindre des détails qui prennent soudain une importance disproportionnée. Indéfiniment le public ne saisira pas toutes les intentions d'un auteur qui connaît très à fond le jeu psychologique mais il le subira par force. Il prendra peut-être ça pour du mélo, le succès du *Voyageur* sera peut-être assimilable à celui de *La Femme Perdue*. C'est un peu vexant, un peu ironique, mais après tout qu'importe. Il n'est pas mauvais d'imposer la qualité en persuadant au spectateur que c'est du « cousu main habituel ».

INTERPRETATION. — Une fois de plus, Pierre Fresnay ne se ressemble pas. Il est comédien, il s'est mis dans son personnage, il joue une œuvre tendue, il se tend, c'est le comédien le plus authentique de notre cinéma. Non seulement il atteint cette classe, mais par un raffinement ne fait pas d'ombre, les autres continuent d'exister. Brochard notamment campe un infirme absolument parfait, lourd d'angoisse et pénible. Marthe Mellot est d'une douceur justifiable; Sylvie est la mère, cela va de soi, mais donne aussi à son personnage une certaine rigueur assez loin de ses mères à la tendresse fondante, où l'on pouvait craindre de la voir se perdre. Renoir est sacrifié, alors qu'un personnage mauvais comme tout nous impose tout au long du film une insupportable silhouette de majordome, selon les rites des vieux cabots. Blanchette Brunoy est une adorable interprète, elle n'a pas grand chose à faire, et par dessus le marché ne nous donne guère la sensation d'un personnage trouble, mais après tout, pourquoi le seul personnage clair de cette œuvre noire n'aurait-il pas une certaine pureté, à sa manière ? Salou fait une composition de notaire passablement théâtrale qui a quelques rapports avec le commissaire de *Voyage sans Espoir*. Génin est bien sympathique. Marguerite Deval est très théâtrale, une petite bonne bien contente d'avoir une vraie scène qui sera vraisemblablement la seule de sa carrière. N'oublions pas le chien, un briard remarquable qui n'éprouve pas la nécessité d'être un enfant prodige, c'est reposant.

R. M. A.

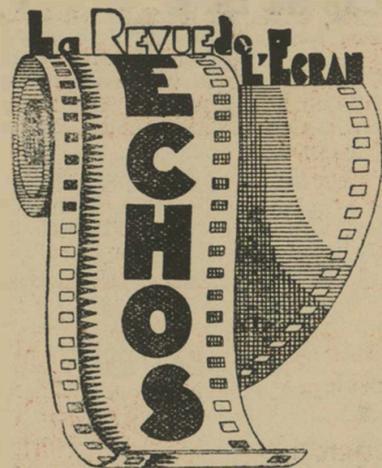
J. M.

## CHARBONS de PROJECTION

SOCIÉTÉ FRANÇAISE AEG AGENCE de MARSEILLE

6, BOULEVARD NATIONAL — TÉL. NAT. 54-56





## NÉCROLOGIE

Nous avons appris le décès de Mme Cabrol, Directrice du Cinéma « Athénée » de Sète. Pendant de longues années, Mme Cabrol dirigeait cet établissement cinématographique, qui compte parmi les meilleures des salles de spectacles de cette ville.

En cette pénible circonstance, nous adressons à sa fille, Mme Jor, ainsi qu'à sa famille, nos sincères condoléances.

## COURRIER

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

non plus « démissionner » ce qui fait que M. Richebé s'occupe toujours semble-t-il, des affaires cinématographiques. Quand nous disions que le provisoire a parfois une imprécision bien utile. Il n'y aurait après tout qu'à ne jamais nommer M. Richebé, et voilà tout.

Il s'agit peut-être là d'une boutade, mais en réalité, nous aurions tout intérêt à ce que M. Richebé, sous un titre ou un autre, officiellement ou non reste là où il est. C'est lui qui a mené l'offensive contre la S.A.C.E.M. il s'en est fallu de peu qu'il obtienne un résultat. Maintenant qu'il a obligé le C.O.I.C. à prendre ouvertement parti, que la lutte est franchement ouverte, il est souhaitable qu'il continue son action. Même si la S.A.C.E.M. éprouvait un plaisir et un intérêt extrêmes à voir s'en aller M. Richebé. Autant pour ces taxes intangibles, intouchables, sacro-saintes. Depuis qu'il a été parlé de subvention à la production, on s'apercevrait qu'après tout, éventuellement, cas échéant le 17 % pourrait devenir 10 %. C'est encore insuffisant et par dessus le marché ce n'est qu'une fumée légère annonçant le feu qui couve... mais enfin c'est toujours ça de pris. Ou plutôt toujours ça que l'on nous prendra pas. Mais que fait-on pour la grande plaisanterie des taxes fantaisie communales ?

R. M. ARLAUD.

## ET VOILA UNE MEUTE DE TAILLE

On commence la réalisation d'une nouvelle et très importante production intitulée *La Grande Meute*, d'après le roman de Paul Violar. L'adaptation cinématographique de cette œuvre a été faite par H. André Legrand et Paul Violar et la mise en scène sera assurée par Jean de Limur. *La Grande Meute* abondera en situations dramatiques et le noble art de la vénérie française y sera fort à l'honneur. Avec un pareil sujet il est évident que le film comportera de nombreux extérieurs, notamment en forêt et qu'on y verra plusieurs meutes de magnifiques chiens Poitevins et Saintongeais qui composent les équipages de chasse à courre. D'ailleurs, le concours de plusieurs équipages réputés est déjà acquis et la préparation de scènes particulièrement délicates a déjà été très poussée. Les principaux rôles de *La Grande Meute* seront interprétés par Jacques Dumesnil, Aimé Clariand, Jacqueline Porel, Jean Brochard, Suzanne Dantes, Paulette Elambert. La distribution réunit en outre les noms de Juliette Paroli, Maurice Schutz, Jean Daste, Guy Decombles, etc... La troupe technique se compose de : Charles Suin, chef-opérateur assisté d'André Bac et de Pierre Dolley. Assistant de la réalisation : André Faure. Administrateur du film : Fred Herold. Les décors de *La Grande Meute* seront de Robert Jules Garnier.

## SANS CHIQUÈRE

Pour la réalisation de *Coup de Tête*, qu'il a mis en scène d'après un scénario de Roland Dorogès, René Le Hénaff a entouré Pierre Mingand, la sympathique jeune premier d'une formidable équipe de « bagarreurs » qui au cours des prises de vues, se battent avec acharnement. C'est ainsi qu'aux côtés d'Alerme, Jean Tissier, Josseline Gaël, Gisèle Casadesus, Paquali, Jacques Grétillet et Marcel André, on put voir évoluer devant la caméra d'authentiques « catcheurs », tels que Kairoly, Navailles, André Guichot, Maurice Salabert, Tino Crisa et le champion noir Assane Diouff. *Coup de Tête* sera un film d'émotions!

« MME DE MINUIT »  
Raymond Rouleau est un néotambule. Actuellement, il tourne *Falbalas*, sous la direction de Jacques Becker. Il tourne la nuit, naturellement. S'il a des idées noires, ce n'est pas de sa faute!  
Mais ses idées sont bien claires... C'est une question d'habitude.

On se souvient qu'il a créé le Théâtre de Minuit, avant la guerre. En ce temps-là, il mettait en scène *Les Indifférents*, l'après-midi ; le soir, il jouait de 9 h. à 11 h. 30 ; à minuit, il interprétait *Vinage dangereux* au Théâtre Pigalle.

L'année dernière, il se livrait aux mêmes acrobaties. Il jouait le *Survivant* au Théâtre, et tournait *Madame Clapain* la nuit...

Cette année, Raymond Rouleau se condense sur une seule œuvre... *Falbalas*.

## Pour vos Intermèdes, Attractions

Numéros de Music-Hall

UNE ADRESSE

## SPECTACLE OFFICE

L. FERAUD) Créé en 1918

Jean VIAL

Directeur  
(Licence Internationale)

5, Rue Pavillon - MARSEILLE

D. 05-19

## RIEN QUE ÇA

Dans le film *Florence est Folle* que l'on vient de terminer au Studio de Joinville, nous retrouvons le couple plein de fantaisie de *l'Inévitable M. Dubois*, Annie Ducaux et André Lugnet. Le directeur de production est le même. Seul, Georges Lacombe a remplacé Pierre Billon.

Annie Ducaux se spécialise dans les rôles de dame très distinguée et sérieuse qui s'émancipe sous le fouet de l'amour. Elle connaît encore les étourdissements du champagne.

Mais qu'on se rassure, *Florence est Folle* a ceci de curieux que, malgré deux points communs avec *l'Inévitable M. Dubois*, elle ne lui ressemble pas...

L'autre jour, Annie Ducaux portait sur elle pour pas d'un million de bijoux : pendentif, boucles d'oreilles et bagues.

Phénomène curieux, comme il se doit — pas une personne sur le plateau ne le soupçonnait...

## GRANDES VEDETTES ET JEUNES VEDETTES...

*L'Enfant de l'Amour* que vient de terminer Jean Stelli nous permettra de revoir la grande artiste Gaby Morlay, dans un rôle aussi émouvant, aussi humain que celui du *Voile Bleu* qui demeure, jusqu'à ce jour, sa meilleure création.

Après d'elle de jeunes vedettes tiennent les rôles de Nelly et d'Aline, deux visages au charme juvénile : Claude Geria et Lilliane Bert. Elles jouent avec tout leur cœur auprès de François Perrier, Aimé Clariand et de leurs camarades.

## LA REVUE DE L'ÉCRAN

43, Boulevard de la Madeleine

Tél. : 74.22

R. C. Marseille 74.230.

MARSEILLE

Edition A (Forpérale)

Directeur Propriétaire : A. de Masini

Secrétaire Général : R.-M. Arlaud.

Secrétaire Rédaction : Gef Gilland

Abonnements l'An : France : 70 Frs.

Editions A et B couplées : 195 Frs.

R. C. P. A. de Masini, Marseille 46.609

Le Gérant : A. de MASINI.

Imprimerie MISTRAL - Gouvillon.

## LES GRANDES MARQUES DU CINEMA

MIDI  
Cinéma  
Location17, Boulevard Longchamp  
MARSEILLE  
Tél. N. 48-26  
51, Rue Alsace  
TOULOUSE  
Tél. : 254-23

ALBA - FILMS

60, Bd Longchamp  
Tél. : N. 00.55  
Chèques Postaux 844.95  
MARSEILLEAGENCE MERIDIONALE  
DE LOCATION DE FILMS  
50, Rue Senac  
Tél. Lycée 46-8753, Rue Consolat  
Tél. : N. 27-00  
Adr. Télég. GUIDICINEFRANCE  
ACTUALITES113, Bd Longchamp  
Tél. : N. 57-24  
MARSEILLEFERNAND MERIC  
75, Bd Madeleine  
Tél. : N. 62-14FILMS M. MEIRIER  
32, Rue Thomas  
Téléphone N. 49-61LES FILMS DE PROVENCE  
131, Boulevard Longchamp  
Tél. : N. 42-10

ROBUR FILM

Maison Fondée en 1926

J. GLORIOD

44, Rue Sénac  
Tél. Lycée 32-14AGENCE DE MARSEILLE  
53, Boulevard Longchamp  
Tél. : N. 50-80

REGINA

DISTRIBUTION  
54, Boulevard Longchamp  
Tél. N. 16-13 - Adresse Télég.  
REGIDISTRI MARSEILLEGUY-MAÏA  
FILMS44, Boulevard Longchamp  
Tél. : N. 15-00 15-01  
Télégrammes : MATAFILMSPATHE - CONSORTIUM - CINEMA  
90, Boulevard Longchamp  
Tél. N. 15-14 15-15EXCLUSIVITÉ DES GRANDS FILMS  
F. JEAN  
CINEA FILM  
MARSEILLE  
81 Rue Sénac 81  
Tél. Lycée 50-0CYNOS FILM  
DISTRIBUTION  
20, Cours Joseph-Thierry, 20  
Téléphone N. 62117, Boulevard Longchamp  
Tél. N. 62-5976 Boulevard Longchamp  
Téléphone N. 64-19

FILMS Angelin PIETRI

76 Boulevard Longchamp  
Tél. N. 64-19

PRODIEX

D. BARTHES

73, Boulevard Longchamp, 73  
Téléphone N. 62-80130, Boulevard Longchamp  
Téléphone N. 38-16  
(2 lignes)AGENCE DE MARSEILLE  
109, Boulevard Longchamp  
Tél. Not. 65-96ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE  
EUROPEENNE  
52, Boulevard Longchamp  
Tél. : N. 7-8550, Rue Senac, 50  
Tél. Lycée 46-87AGENCE MARSEILLE  
102, Bd LONGCHAMP  
Tél. : NATIONAL 06-76 et 27-81  
AGENCE DE TOULOUSE  
81, RUE BOULBONNE  
Tél. : 276-18

## ET LES AGENCES REGIONALES

# ADRESSES

TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL



**"SCODA"**  
LE FACTEUR DE QUALITÉ  
Usine à Marseille  
228 RADIS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS  
**Fournitures**  
Adressez-vous  
aux ÉTABLISSEMENTS  
**Charles DIDE**  
15 Rue Fongate MARSEILLE

76-60  
Agent du  
Matériel  
Agent du Matériel  
ROCKLISS SIMPLEX



PROJECTEURS - LANTERNES  
EQUIPEMENTS SONORES



SYSTEME KLANGFILM TOBIS  
SIEMENS FRANCE  
1 BOULEVARD LONGCHAMP  
TÉL. N. 54-42

Ction Cinématographique  
Cabine - Laboratoire

Parlant format réduit  
**"BL 16"**  
DEMANDEZ NOTICE  
**MADIAVOX**  
12-14, RUE ST-LAMBERT  
Tél.: DRAGON 55.91  
MARSEILLE

Tout le MATERIEL  
pour le CINÉMA  
**CINÉMATELEC**  
29, Bd LONGCHAMP  
MARSEILLE  
Tél.: N. 00-66

Reparations Mécaniques  
Entretien - Dépannage



**AUTOMATICKET**  
CONTROLES  
AUTOMATIQUES  
Agence Sud-Est  
**CINÉMATELEC**  
29, Bd LONGCHAMP  
MARSEILLE

à l'entr'acte...  
**PIVOLO**  
le bâton glacé  
savoureux et  
avantageux.  
58, rue Consolat  
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

LECTEURS DE SON  
  
SYSTEME SONORE  
**"DT. 40"**  
Ets. **FRANÇOIS**  
GRENOBLE Tél. 26-24

TUBES • LUMINEUX  
**NÉO-NÉON**  
CONFIEZ VOS ÉCLAIRAGES  
INTERIEURS & EXTERIEURS  
— A —  
**ERNEST DELMART**  
*Artisan-Verrier*  
12, Boulevard des Neiges  
— MARSEILLE —

**Lumière & Son**  
55 Bd de la Liberté - Tél. N 55-48  
PARIS - MARSEILLE

Tout matériel cinéma  
projection  
amplification  
sonorisation  
dépannage  
installation  
transformation

**CHARLES DUCARRE**  
Agent Général  
de la Revue de l'Ecran  
pour la Suisse  
•  
Kursaal 25 - Montreux  
(Suisse)

Ets **BALLENCY**  
Constructeur  
TRANSFORMATIONS  
ET REPARATIONS  
TOUT LE MATERIEL  
DE  
**CINÉMA**  
AU PRIX DE GROS  
16, RUE VILLENEUVE (ex-99)  
TÉL. N. 69-62.

POUR VOS CLICHÉS...  
ET VOS DESSINS.  
Consultez  
LA S<sup>te</sup> DES  
*Photographeurs Réunis*  
71 RUE PARADIS - MARSEILLE

L'IMPRIMERIE  
au service  
DU CINÉMA  
**MISTRAL**  
C. SARNETTE  
Successeur  
de **CAVAILLON**  
Téléphone 20.

**CINÉ-ARC**  
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF  
POUR LE SUD-EST ET LA CORSE

CHARBONS SIEMENS CIPLARC  
LANTERNES STRONG  
ET CIPLA  
OPTIQUE BUSCH  
ACCESSOIRES  
MIROIRS DE MARQUES  
REGULATEURS AUTOMATIQUES  
PIECES DETACHEES  
COLLE POUR FILMS  
Rue Melchior de Vogüé, tel. 87185

CHARBONS DE PROJECTION  
LAMPES ELECTRIQUES  
APPAREILLAGE  
**AEG**  
Sté Française AEG  
6, Bd NATIONAL, MARSEILLE  
Tél. N. 54.56.

**SIEMENS - FRANCE**  
S. A.  
DEPARTEMENT  
**KLANGFILM - TOBIS**  
1, Bd Longchamp  
MARSEILLE. Tél.: N. 54-43

## LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION



3, Bd Victor-Hugo, 3  
Tél. 806 05 NICE

SOCIÉTÉ  
DE PRODUCTION  
et DE DOUBLAGE  
DE FILMS  
24, Allées Léon Gambetta  
MARSEILLE